

# OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

## Votre futur employeur

- > Collectivités territoriales
- > Associations sportives ou socio-culturelles
- > Entreprises (notamment dans le secteur du tourisme)

## Où

- > Travailleur indépendant
- > Auto-entrepreneur
- > Exploitant d'une base de loisirs

## Vos missions

- > Encadrer la pratique d'activités de découverte et animer des activités physiques à tout public et dans tout lieu d'accueil
- > Mise en place :
  - . d'activités physiques d'entretien corporel
  - . d'activités et jeux sportifs
  - . d'activités physiques en espaces naturels
- > Participer au fonctionnement et au développement de la structure (actions de communication, accueil, conseil et organisation)
- > Développer et coordonner des projets dans une démarche de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances

## Suite de parcours de formation

- > Ministère chargé de la jeunesse et des sports :
  - . BPJEPS
  - . DEJEPS
  - . DESJEPS
- > Formations Fédérales :
  - . Titre Professionnel (Brevet Moniteur de Football, Brevet d'Éducateur de Handball...)
- > Enseignement supérieur :
  - . Université (STAPS)
  - . Écoles de commerces (management)
- > Concours de la fonction publique territoriale



Pour connaître l'organisation de la formation : dates d'inscription et de formation, rythme d'alternance et retrouver des témoignages

Rendez-vous sur

[www.cfa-sat.fr](http://www.cfa-sat.fr)



2 bis route d'Aunay-sur-Odon  
14111 - Louvigny  
02 31 24 25 60  
contact@cfa-sat.fr

[cfa-sat.fr](http://cfa-sat.fr)    

INFORMATION

BPJEPS

ÉDUCATEUR SPORTIF

# Activités physiques pour tous

NIVEAU BAC (Niveau 4)

[cfa-sat.fr](http://cfa-sat.fr)    

1 PASSION  
MÉTIER  
APPRENTISSAGE



NORMANDIE

# COMMENT ENTRER EN FORMATION ?

## Prérequis

- > Avoir 18 ans à l'obtention du diplôme
- > Présenter une attestation de réussite aux TEP
- > Être titulaire du Premiers Secours Civiques niveau 1
- > Être admissible aux tests d'entrée de l'antenne pédagogique
- > Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives
- > Avoir un employeur

## LA FORMATION

CONTENU DE  
LA FORMATION

### TRANSVERSAL

#### **UC1** Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- > Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- > Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.
- > Contribuer au fonctionnement d'une structure.

#### **UC2** Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- > Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation.

### SPÉCIFIQUE

#### **UC3** Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des « activités physiques pour tous »

- > Concevoir, conduire et évaluer le cycle d'animation ou d'apprentissage.

#### **UC4** Mobiliser les techniques de la mention « activités physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

- > Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option.
- > Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option.
- > Garantir des conditions de pratique en sécurité (règles de sécurité, aménagement de la zone de pratique, conformité et état du matériel).

### LES MATIÈRES ENSEIGNÉES

- > Méthodologie de projet
- > Anatomie, physiologie et psychologie
- > Connaissance des publics et de l'environnement socioprofessionnel
- > Méthodes pédagogiques, d'apprentissage et d'évaluation
- > Réglementation, fondamentaux et techniques des Activités Physiques pour Tous
- > Pratique des activités
- > Programmation et encadrement de séances